

ANARCHOSYNDICALISME!

2 EUROS /// N° 121 /// JANVIER-FEVRIER 2011 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086

FRANCE, ROYAUME UNI, GRECE, ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL
UN TRAIN DE CONTESTATION



— **UN TRAIN DE CONTESTATION**
— **CHRONIQUE ET ANALYSE DES LUTTES SOCIALES DE L'AUTOMNE 2010 DANS LE DÉPARTEMENT DU GERS & CHRONOLOGIE**
— **UNE DÉCENNIE DE « THIERS »-ÉTAT**
— **DELINQUANCE EN UNIFORME**

Tirons les rois _
De l'art de tourner en rond _
Élections, piège à... démocrates _
Ce monde est détestable, certaines de ses critiques tout autant ! _
Corinne est trop distraite _
Cnt-ait, qui sommes nous ? _

ANARCHOSYNDICALISME !

7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEZ-VOUS !

Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus
Chèques à l'ordre de :
CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

**POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR
DE VOTRE ABONNEMENT :**

Le numéro qui figure en bas de la bande-
adresse est le dernier numéro compris
dans votre abonnement. S'il est inférieur au
numéro de publication qui figure sur la
couverture, vous êtes en retard.

DIFFUSEZ**ANARCHOSYNDICALISME !
AUTOUR DE VOUS**

Prenez contact avec le journal pour les
modalités pratiques.

Articles et infos en ligne :

<http://>

liste.cnt-ait.info (liste de diffusion)
cnt-ait.info (Paris-Nord, très complet)
cnt.ait.caen.free.fr (Ouest, avec forum)
cnt-ait-toulouse.fr (Sud, Midi-Pyrénées)
sia32.lautre.net (Gers, Midi-Pyrénées)
gasycntait89.over-blog.com (Est)
anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/ (Centre)

Quelques adresses utiles :

Paris-Nord :

contact@cnt-ait.info

Lille :

cnt.ait.lille@no-log.org

Caen :

cnt.ait.caen@free.fr

Châlon-sur-Saone :

cnt-ait.chalon@voila.fr

Puy-de-Dôme :

cntait63@gmail.com

Gers :

sia32@no-log.org

Toulouse :

contact@cntaittoulouse.lautre.net

Ce journal est rédigé, mis en page, assem-
blé par des militants anarchosyndicalistes,
salariés ou chômeurs. Il ne reçoit aucune
subvention.

Directeur de la publication : J. Pastor

SCANDALE, VOUS AVEZ DIT SCANDALE ?

Scandalisés. Il paraît qu'ils étaient « scandalisés », les deux cents flics qui ont manifesté bruyamment leur soutien à sept de leurs collègues condamnés, par le Tribunal correctionnel de Bobigny, à des peines de prison allant de six mois à un an ferme. L'histoire est simple et peut être résumée en peu de mots : dans la nuit du 9 au 10 septembre, à Aulnay-sous-Bois, un policier est blessé dans un accident de la circulation (dont certains diront qu'il est dû aux policiers eux-mêmes). Peu décidés à endosser leurs responsabilités et pour masquer leur faute, les policiers accusent un innocent de tentative d'homicide sur un fonctionnaire de police (ce qui l'aurait, si l'escroquerie n'avait pas été révélée, expédié en prison à vie). Ils commencent par lui casser la gueule (certainement pour le mettre en conditions) puis, avec un aplomb total (celui de l'habitude ?), ils rédigent tous les faux documents nécessaires. Nos sept brillants représentants des « forces de l'ordre » étaient donc poursuivis pour violences aggravées, faux et usage de faux documents administratifs, accusations calomnieuses (dont les conséquences auraient pu être des plus lourdes), le tout dans l'exercice de leurs fonctions et en bande organisée. Pour ces faits, d'une extrême gravité, trois prévenus ont pris 12 mois de prison, un 9 mois, un autre 7 mois et deux 6 mois ; soit globalement, ce que le contribuable de base peut prendre, lui, pour une simple insulte ou un geste déplacé à l'encontre d'un fonctionnaire de police. Si donc scandale il y a, il n'est certes pas là où nos deux cents flics factieux, soutenus par leurs « syndicats » et leur ministre, le voient !

Dans ces temps, qui rappellent la sinistre époque de Monsieur Thiers, avec une LOPPSI 2 qui s'acharne sur les plus démunis, les lois répressives s'accroissent à un rythme accéléré. La réaction policière scandalisée à laquelle nous venons d'assister démontre, si besoin en était, que parmi ceux-là mêmes qui se drapent en permanence dans le « rappel à la loi », beaucoup se pensent au-dessus d'elle et se comportent en véritables délinquants (pour employer leur vocabulaire). Le mot n'est pas trop fort, et un petit détour par les textes juridiques qu'ils ne sauraient ignorer (en tant que policiers...) le démontrera facilement. Tout comme ces flics de base ont transformé un accident dont ils étaient responsables en crime contre eux, le Pouvoir camoufle le problème social dont il est, lui aussi, responsable en question de police. Mais, il arrive que la réalité, telle un boomerang, lui revienne dans la figure et que la question sociale s'affirme avec force. C'est ce que nous avons vécu voici quelques semaines. C'est sur quoi les compagnons de la CNT-AIT du Gers reviennent avec une analyse documentée, avec l'espoir que leur expérience se développe dans un futur proche, c'est ce qu'expriment, dans différents pays de la vieille Europe, des foules nombreuses... De quoi effectivement nous redonner de l'espérance et l'envie de « tirer les rois ». Certes, les choses ne sont pas faciles : là où il faudrait beaucoup de clarté, la confusion idéologique (primitivisme...) ou pratique (collaborationnisme...) s'introduit sans cesse y compris dans nos milieux. Mais il est aussi possible de rappeler quelques principes et de s'y tenir. C'est tout cela que vous propose ce numéro d'*Anarchosyndicalisme* ! Bonne lecture à chacun. Bonne année à tous.

UN TRAIN DE CONTESTATION

La vague de révolte qui vient de secouer la France est loin d'être une exception. Confrontée, selon la terminologie d'usage, à des « trains de réformes » identiques d'un gouvernement à l'autre (quelle que soit sa coloration) la population d'une partie de la vieille Europe vient de faire démarrer un train de contestation. Que ce soient les étudiants anglais ou italiens, les grévistes espagnols ou portugais,... les voix de la protestation se multiplient en effet. En Grèce des grèves continuent de paralyser Athènes, couplées à des manifs quasi quotidiennes et des affrontements avec les forces de « l'ordre ». En ce début d'année, puisque c'est la période des « vœux », formons celui que ce train poursuive sa route et atteigne rapidement son but. Et surtout, faisons tout pour cela !

ESPAGNE : « LA LOI DU BRASSARD »

Face à la montée de la colère populaire, les États, quelle que soit leur « coloration politique » montrent ce qu'ils sont : les défenseurs des privilèges. Pour cela, ils ne reculent pas devant les mesures les plus illégitimes. Ainsi, en France, cet automne, quand la mobilisation des travailleurs des raffineries, en manquant de peu de paralyser le pays, a rappelé à chacun que se sont les exploités qui font l'économie réelle (et non les boursicoteurs), le gouvernement Sarkozy (droite dure), non seulement leur a envoyé les CRS pour débloquer les dépôts de carburants mais a pris une mesure exorbitante du droit commun : la réquisition. Le gréviste qui ne se soumettait pas devenait dès lors passible de peines d'amende ou de prison... pour simple fait de grève. Le toujours souriant José Luis Rodriguez Zapatero, chef du gouvernement espagnol (socialiste), a trouvé encore mieux pour forcer les contrôleurs aériens espagnols à reprendre le travail : leur militarisation momentanée ! Zapatero n'a pas craint de renouer ainsi avec les dictatures espagnoles du début du 20^e siècle qui, pour contrer les mouvements de grèves de l'époque (singulièrement ceux de la CNT) avaient promulgué une « loi du brassard », militarisant les travailleurs ! Avec le socialiste Zapatero, les grévistes des aéroports qui auraient persisté dans leur droit légitime relevaient de la loi martiale (rien que ça) et risquaient de 5 à 15 ans de prison pour fait de grève !

Ce n'est pas un hasard non plus si la rhétorique du gouvernement espa-

gnol (socialiste) est en tout point similaire à celle du gouvernement français (de droite) et ressasse que les grévistes prennent en « otage » les usagers*1. Si on ne les arrête pas, ils finiront par classer la grève parmi les actes de terrorisme !

ANGLETERRE : UN MOUVEMENT INATTENDU

Le Royaume-Uni n'est plus habitué, et ce depuis très longtemps, à vivre des mouvements spontanés de contestation. Dans ce pays, le lavage de cerveau de la population a atteint des sommets et chacun est incité à développer son âme de policier et à surveiller son entourage. Du coup, le mouvement récent, qui a vu les étudiants descendre en masse dans la rue, a surpris tout le monde, à commencer par la police. Des manifestations énormes ont débordé et fait place à des émeutes avec intrusion dans des locaux symbolique. La cause de cette rage : une promesse électorale (celle de ne pas toucher aux droits d'inscription à l'université, mais le candidat*2) foulée aux pieds par les nouveaux « zélus » (qui ont triplé les droits sous les prétextes habituels !). Après la surprise du début, la police a repris ses esprits et ses habitudes : la répression a été sauvage et parfaitement illégale (mais, qui s'en soucie ?). Elle a multiplié les « kettlings », c'est-à-dire l'encerclement des manifestants dans un espace réduit, sans eau ni toilettes, pendant des heures (ce qui nous rappelle étrangement ce qu'ont subi certains manifestants à Lyon lors du mouvement de cet automne). Les médias nationaux ont éludé l'affaire

en se concentrant sur « l'attaque » de la voiture du prince Charles ; le pauvre prince ayant en effet subi des jets de peinture sur sa voiture. On tremble pour lui.

ITALIE : CONTRE LES RÉFORMES ET LE GOUVERNEMENT BERLUSCONI

L'Italie connaît un mouvement étudiant d'envergure contre la réforme de l'université publique, cette « réforme » visant (vous l'aviez deviné, le disque des politiciens est rayé) à réduire fortement le financement public de l'enseignement supérieur.

A ceci s'ajoutent toutes les affaires touchant de près ou de loin « il Cavaliere », qui feraient passer Sarkozy et la très noble famille de Villiers pour des enfants de chœur.

Ce 14 décembre, tous ces événements se sont cristallisés autour du vote de confiance au gouvernement Berlusconi. Fort opportunément, certains députés ont retourné leur veste... au fur et à mesure que l'équivalent italien des enveloppes kraft de Liliane arrivaient entre leurs mains. Mais Le chef de l'Etat n'a pas reçu la confiance du peuple. Résultat : des manifestations partout dans le pays qui ont réuni des foules énormes malgré des policiers, présents en masse, dégainant leurs armes devant les manifestants. Il est clair que la colère exprimée ne se limite pas à telle ou telle réforme ou magouille mais que beaucoup d'Italiens en ont plus qu'assez des politiciens et du capitalisme en général. Pour preuve les manifestations n'étaient pas composées uniquement d'étudiants, et de nombreux ouvriers et même immigrants ont envahi la rue. Le mot d'ordre « QUE SE VAYAN TODOS » était visible sur bien des banderoles. Ce qui témoigne du ras le bol général qui touche le pays et, on peut le dire à présent, toute l'Europe.

JJ

-1._ Rhétorique d'autant plus inadmissible que ceux qui la produisent nous rendent otages des patrons pour deux ans de plus avec la « réforme » des retraites. -
-2._Sarkozy avait bien promis de ne pas toucher aux retraites...

Chronique et analyse des luttes sociales de l'automne 2010 dans le département du Gers

La vague de luttes qui a secoué le pays pendant l'automne 2010 mérite grandement commentaires et réflexions. Nous avons publié une première analyse générale dès notre

numéro de novembre-décembre. Nous revenons sur le sujet dans ce numéro avec un « retour sur expérience » rédigé par les compagnons de la CNT-AIT du Gers.

Dans le Gers, les luttes sociales sont toujours limitées, d'habitude, au défilé intersyndical suivant un parcours prédéfini, s'achevant à 11 heures 30 pour permettre au militant « exténué » par sa marche circulaire d'aller déjeuner, une fois le devoir accompli. L'après-midi : quartier libre pour aller consommer pendant la journée de grève.

Pourtant, cette fois-ci, malgré un départ de cet acabit, l'automne a vu naître dans le département, une lutte multiforme et plus intéressante, lutte que nous souhaiterions décrire ici.

LES FORMES DU MOUVEMENT SOCIAL DANS LE GERS

Ici, le mouvement social a pris plusieurs formes, à savoir :

-1._ Le mouvement intersyndical : une série discontinue de « temps forts », faite de manifestations au parcours prévu, limité dans le temps et l'espace, co-organisé avec la Police. La « continuité » du mouvement consistait en un rendez-vous quotidien entre 12 et 14 heures en un même lieu, devenant le « lieu symbolique de la lutte ».

Ce mouvement a d'emblée été marqué par le refus des AG professionnelles dans l'Education (par la FSU) et interprofessionnelles a fortiori (par la FSU, la CGT...). Cette volonté de neutralisation s'est accompagnée d'une tentative intersyndicale de se montrer plus radicale en appelant à des ersatz de blocage (prévus, encadrés, limités), sauf qu'à ces moments, la base motivée et le MAP (Mouvement des Assemblées populaires), plus ou moins confondus, ont toujours débordé, parfois de manière éclatante, en les empêchant de tenir leur discours et en refusant leur ordre d'évacuation (exemple : blocage de l'Airbus).

2._ Le mouvement lycéen : extraordinaire par sa maturité, méfiant vis-à-vis de la récupération, déterminé dans sa volonté d'action directe, précoce dans son désir d'agir sans attendre les mots d'ordre nationaux ou départementaux.

-3._ Le mouvement des assemblées populaires et des blocages (MAP) : des manifestants insatisfaits de l'intersyndicale se sont rencontrés lors des premières manifestations et ont organisé des assemblées populaires,

dont l'objectif clair était de passer à l'action directe contre le Capital et l'Etat, de leur infliger un coût. Ce mouvement doit lui-même être subdivisé en deux catégories :

-a._ Le MAP « sous influence » : au début du mouvement, Solidaires, ou la Mairie d'Auch, ont cherché à manipuler les bloqueurs. Cette manipulation prenait la forme du prêt (apparent) de matériel de sonorisation, de participation aux Assemblées Populaires (AP) et aux blocages en servant le discours intersyndical (forcément démobilisateur).

Immédiatement, Solidaires a récupéré les AP, en s'attribuant leur organisation dans leurs communiqués. Plus grave, Solidaires a très rapidement saboté les actions en mettant un terme sans raison à un blocage de rond-point, puis en empêchant une tentative de blocage de la ville d'Auch.

La manipulation par la mairie d'Auch (PS) était plus subtile. Elle consistait en un arrangement avec les ouvriers éboueurs bloqués pendant trois jours, mais qui n'étaient pas en grève (avec un ramassage organisé à un autre moment de la journée, le blocage ayant lieu le soir). Ce délai passé, et la volonté de blocage continuant, malgré les tentatives de Solidaires (probablement envoyé par l'Intersyndicale) pour proposer des actions ailleurs, la Mairie a montré les dents, menaçant les travailleurs bloqués, et provoquant la divergence entre bloqueurs et bloqués craignant la répression du PS.

-b.- Le MAP autonome : parvenu à maturité, ce mouvement n'a plus intéressé Solidaires qui a abandonné sa posture « assembléiste ». La raison est une plus grande rigueur dans l'ordre du jour et les tours de parole, qui a empêché les manipulateurs d'effectuer leur besogne. Par ailleurs, la tentative de neutralisation échouait dans la mesure où les fausses propositions d'actions, toujours symboliques, ne recevaient plus la moindre attention.

Le MAP autonome a connu lui-même deux phases : une phase publique, en forme de « happening » au milieu des manifestations, puis une phase « discrète » principalement face à la répression.

LE MOUVEMENT DES ASSEMBLÉES POPULAIRES (MAP)

Contrairement à l'interprétation donnée par des analystes de « gôche », ce mouvement n'était pas complémentaires des « temps forts » : il était supplémentaire. Ce sont des militants divers qui, constatant la neutralisation et l'absence de démocratie de l'Intersyndicale, ont souhaité dépasser les temps forts, organiser des AP, profiter des appels intersyndicaux pour rallier du monde et passer à l'action directe, en organisant ensuite la continuité de la lutte, l'AP décidant d'un calendrier d'action.

-1._ Composition : La composition des AP était sou-

vent assez stable, avec quelques personnes nouvelles à chaque fois. De cette stabilité est né un respect mutuel dans l'action pour des militants de base porteurs d'idéologies très différentes. Par ailleurs, Les AP constituent un révélateur social et assènent parfois une leçon d'humanité : prenaient la parole ceux qui en ont le moins les moyens, ceux qui savent que personne d'autre qu'eux-mêmes ne défendra leur cause. Ont souvent agi ceux qui étaient dépourvus des ressources pour le faire (déplacements, argent, communication...). On notera l'écart existant entre des professions comme les enseignants, souvent prompts à revendiquer une parole confisquée, et leur quasi-absence dans le Gers au sein des AP.

Populaire n'était pas un vain mot !

-2._ Organisation :

-a._ Démocratie et décision : Les AP ont gagné progressivement en maturité, en acquérant une technique, des outils de décision. On peut lister les éléments déterminants de cette technique :

- tactique d'utilisation des rendez-vous intersyndicaux (le but était de doubler l'organisation intersyndicale en appelant à une AP décisionnelle d'actions directes en prolongement de la manifestation),

- rappel systématique des conditions de l'AP (souveraine, décisionnelle, organisée, démocratique, indépendante),

- sonorisation nécessaire (ceci est plus qu'un détail ; la sonorisation permet d'aller contre les messages de l'Intersyndicale, mais aussi d'entendre les personnes qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole en public),

- sonorisation indépendante (dans un premier temps, Solidaires a prêté sa sono portable, ce qui lui a donné l'occasion de récupérer l'action de l'AP à son profit. Il est indispensable de fournir à l'AP une sono sur batteries indépendante des centrales syndicales, même si c'est cher),

- matérialisation du cercle de parole (le cercle de parole a été plusieurs fois matérialisé, signalé par une banderole, et devait se tenir au centre de la manifestation ; vouloir l'excentrer signifiait à chaque fois une perte de participants),

- présence d'un modérateur rompu aux contre-techniques de détournement d'AP (cette présence était rendue nécessaire par la présence au début de bureaucrates cherchant systématiquement à présenter les propositions symboliques de leur boutique. Là était indispensable un modérateur solide, pouvant leur rappeler qu'ils n'avaient pas le droit de redire à l'envi leur proposition déjà entendue et ignorée par l'assemblée)

- structuration : phase d'échange, phase de décision, calendrier d'action, bilan, commission, date de prochaine réunion-bilan (autant d'étapes nécessaires à la réflexion,

souvent trop courtes, et au respect de la démocratie des décisions prises dans les précédentes AP),

- prise de conscience des avantages et écueils de la médiatisation (au bout d'un moment, la présence des RG et de la Presse a été pointée du doigt : nous étions « attendus » sur le lieu des actions, d'où la réflexion sur une certaine forme de confidentialité sur les rendez-vous et dates après décision),

-b._ Action : l'action décidée en AP doit être planifiée et organisée, avec un support logistique. Le repérage est important pour connaître les voies d'accès, de dégagement, et les obstacles mobilisables disponibles sur place. Les obstacles à déplacer ne doivent pas être trop repérables en amont. L'action doit être expliquée, ce qui ne signifie pas forcément un recours aux médias.

Epilogue : La constitution d'un Collectif Action Gers dont l'action, les motivations sont à analyser. Il n'est pas facile de prendre acte de la fin d'un mouvement social. Le Collectif Action Gers s'est constitué en prolongement des AP, sans en reprendre d'ailleurs les principes démocratiques. Pour un syndicat anarchosindicaliste, il paraît nécessaire d'être clair au niveau idéologique

et de ne pas adhérer à un tel collectif dans la mesure où il regroupe sur des bases floues des militants très divers (le point commun étant en fait l'anticapitalisme). Les dérives affinitaires et activistes sont ici très proches, avec la réserve de tout le respect dû à ces personnes rares ayant une conscience politique et militante.

CONCLUSION

De manière caricaturale, les centrales syndicales ont réalisé leur destin en sabotant le mouvement social qu'elles préfèrent couler sous leur contrôle plutôt qu'amplifier par l'autonomie. Dans le Gers, ce phénomène n'a pas fait exception puisqu'elles ont toujours refusé d'appeler à une assemblée interprofessionnelle des travailleurs en grève.

L'argumentaire pusillanime consistant à craindre apparemment l'échec d'une grève générale aboutit à un échec tout court sans même avoir rien tenté, au nom de l'unité syndicale. Cependant, certains travailleurs ont refusé cette mise au pas de la lutte et ont inauguré des formes nouvelles d'action, directes et continues. L'enjeu maintenant est de maintenir les contacts nés de ces actions pour être opérationnel dès les prochaines attaques de l'Etat qui ne vont pas tarder : on pense notamment à la branche maladie de la Sécurité Sociale qui va être probablement bientôt sous le feu de la casse gouvernementale. À nous d'être rapides, organisés et efficaces dans la riposte, sans se faire prendre par la répression. Nous pourrions aussi anticiper l'attaque, mais cela est évidemment moins mobilisateur...

SIA32



Chronologie de la lutte contre la suppression de la retraite dans le Gers



- 7 septembre 2010 : manifestation intersyndicale (du MEDEF à la Préfecture) - tractage CNT-AIT « 60 ans c'est déjà trop tard ».

- 23 septembre : manifestation intersyndicale (de l'UMP au Conseil Général) – tractage CNT-AIT « couleuvres à avaler », appel à l'Assemblée Populaire au Conseil général. Echec de cet appel.

- 2 octobre : manifestation intersyndicale. Table de presse et tractage CNT-AIT sur la manifestation « Qu'est-ce qu'une grève? ».

- 12 octobre : manifestation intersyndicale (de l'UMP à la Préfecture). Gazage des lycéens devant la préfecture. Appel à l'Assemblée Populaire devant la cathédrale. Blocage lycéen de la Patte d'oie.

- 14 octobre : rassemblement intersyndical à la Patte d'oie. Assemblée Populaire au jardin Ortholan.

- 16 octobre : manifestation intersyndicale. Assemblée Populaire. Blocage de la Patte d'oie à Auch - nourriture à prix libre. Assemblée Populaire

- 19 octobre : manifestation intersyndicale. Assemblée Populaire. Blocage écourté par Solidaires du rond-point des Justes à Auch. Manifestation hors intersyndicale. Blocage de la Patte d'oie à Auch.

- 21 octobre : blocage du service des éboueurs à Auch

- 22 octobre : blocage du service des éboueurs à Auch

- 23 octobre : blocage intersyndical du rond-point des Justes à Auch. Assemblée Populaire. Blocage du rond-point de Leclerc à Auch pendant 2 heures. L'Assemblée Populaire décide du blocage de la ville d'Auch. Blocage du service des éboueurs à Auch.

- 24 octobre : préparation du blocage total d'Auch prévu pour le 26 (blocage de 4 ronds-points conditionnant toute la circulation en ville) mais celui-ci a été saboté par l'action souterraine d'un représentant syndical qui avait participé à l'assemblée générale décisionnelle de cette action et qui a pris l'initiative de téléphoner et de dissuader d'y participer les personnes qui étaient indispensables pour réussir ce blocage (Ce délégué syndical qui n'avait participé qu'en tant que personne à l'assemblée générale a réussi ce sabotage et a continué, sans honte, à participer à d'autres assemblées générales. Mais il faut dire que, là, sa crédibilité était fortement réduite, si ce n'est détruite..).

- 25 octobre : blocage du service des éboueurs à Auch, mais "non convenu" cette fois-ci ! Assemblée Populaire

26 octobre : Assemblée Populaire (mixte assemblée générale) au Conseil Général : décision de blocage de Carrefour toute la journée

- 27 octobre : blocage du transport de pièces d'un Airbus

A 380 à l'Isle-Jourdain – débordement.

- 28 octobre : blocage de l'hyper-marché Carrefour à Auch pendant 9 heures. Assemblée Populaire

- 29 octobre : blocage de la base d'approvisionnement des grandes surfaces Intermarché à Lectoure.

- 1er novembre : blocage "manqué" de l'usine Prolinat à Blanquefort (cafouillage).

- 6 novembre : manifestation intersyndicale. Blocage par les plots du chantier de réfection de la place. Assemblée populaire qui propose des actions et fixe une réunion de préparation

- 10 novembre : tractage-occupation (2 h.) de Pôle Emploi.

- 12 novembre : réunion-assemblée de décision d'actions.

- 15 novembre : commission de rédaction de tract.

- 17 novembre : Chahutage-tractage de l'inauguration du Quick.

- 20 novembre : Pique-nique-tractage au Quick. Réunion-assemblée de préparation du 23 novembre

- 23 novembre 2010 : Chahut d'une conférence à la CCI lors d'une conférence sur le thème de l'écoconstruction dénonçant la récupération de cela par les entreprises. Confetti dans la CCI. Tractage CNT-AIT à la « manif » intersyndicale à 17H30 mettant en cause l'Intersyndicale.

On voit que la diversité de ces actions dénonçait, au-delà des réformes terriblement injustes des régimes de retraite, tous les travers de notre organisation de vie sous le joug de l'économie de marché et de cette fausse démocratie qui n'en a de plus en plus que le nom.

Quand un de ces tristes sires (ou une de ces tristes cires...) au pouvoir avance glorieusement, qu'aujourd'hui, quand il y a un jour de grève, ça ne gêne plus personne, et quand on regarde ce que lui opposent les syndicats réformistes, on ne peut que constater la réalité de cette formule infecte.

Quand la parole est libérée et quand des actes comme ceux qui ont eu lieu dernièrement peuvent se réaliser, la réalité de l'inefficacité des jours de grève devient déjà moins évidente.

La révolte prend forme et la classe des oppresseurs perd de sa superbe. Dans les temps qui viennent où les réformes liberticides vont continuer de pleuvoir, il ne convient plus de faire le gros dos et de manifester sagement. L'expérience acquise et les contacts noués vont devoir se remettre en oeuvre.



LA REVOLTE DES GUEUX

En même temps que les difficultés matérielles augmentent, que la pauvreté et la misère sont de plus en plus présentes dans nos rues (et ce n'est pas fini : la casse du système de retraites se traduira inévitablement par l'apparition d'une misère massive pour le « quatrième âge » populaire à moyen terme), le Pouvoir, par un tour de passe-passe idéologique, transforme le problème social en question sécuritaire. Cette pente sécuritariste, nous la vivons depuis trop longtemps. Rien qu'au cours de la décennie qui s'achève 13 lois, de plus en plus répressives, ont été adoptées. Loppsi 2 est le dernier monstre juridique de cette longue série.

Qualifiée par ses détracteurs de « fatras » et de « fourre-tout », la « loi d'orientation et de programmation pour la performance (!!!!) de la sécurité intérieure », dite LOPPSI 2, est surtout en parfaite cohérence avec les mécanismes de cette société. En ce qui concerne les plus démunis, particulièrement visés par Loppsi 2, le terrain était déjà bien savonné avec la naissance d'expressions aussi éloqu岸tes que celle de « mendicité agressive » un temps à la mode dans les municipalités.

D'ABORD LE SYSTÈME CRÉE LA PAUVRETÉ, ENSUITE IL LA MET HORS-LA-LOI

Cette logique infâme, pratiquement tous les partis et organisations syndicales l'ont cautionnée et continuent, dans la « vraie vie » (pas celle des communiqués) de la cautionner.

Dès que, dans un espace habité par une population modeste, survient le moindre fait divers qui rejaillit un tant soit peu sur un membre d'une corporation à fort taux de syndicalisation (enseignement, transports, police...), jamais les responsables syndicaux (et encore moins les responsables politiques) ne dénoncent en premier lieu les causes (le contexte social) mais toujours ses effets, habituellement emballés sous le terme de « violence »... Et, sur ce plan, ils ne font pas manque de créativité : hier, il y avait la violence physique, aujourd'hui il y a la violence verbale, pour demain, ils nous inventeront bien le « regard agressif » et même, s'il le faut, la violence par télépathie !

En conséquence de telles stupidités, dans l'enseignement, les syndicats invoquent le droit de retrait pour tout et n'importe quoi et, pour les mêmes mauvaises raisons, il arrive fréquemment qu'au moindre incident les banlieues ne soient plus desservies par les chauffeurs de bus. Que les banlieusards se tapent des kilomètres et des kilomètres à pieds pour rentrer chez eux en sortant du travail (et, à 99 %, d'un travail physiquement éprouvant) ne choque ni les bonnes consciences de gauche ni les mauvaises de droite si prompts à hurler à la « prise d'otage » pour toutes les autres grèves...

Dès lors on voit mal pour quelle raison ceux qui détiennent la possibilité de légiférer sur ce sujet, à tort et à travers, se priveraient de le faire. Ils le font en employant les vieilles ficelles politicardes.

LE PAUVRE ET LES DEUX LARRONS

De la même façon que l'on raconte que Jésus-Christ a été mis en croix entre deux voleurs, la loi Loppsi 2 crucifie les pauvres entre un trafiquant de drogue et un pervers sexuel.

Dans ce cas précis, il s'agit de réprimer sévèrement les grands périls que sont pour la société le vendeur de montres à la sauvette ou la famille qui se sera logé de façon « illicite » (et cela bien qu'elle ne trouve pas de logement « licite »). Et n'en doutons pas, la prochaine fois ce sont d'autres catégories d'habitants obligés de se débrouiller (parce que Madame Tout-le-monde n'a pas droit, elle, à un poste d'ambassadrice à l'Unesco quand elle perd son emploi) qui se

verront incriminées à leur tour.

L'opposition suivant la formule consacrée « *n'est pas resté inactive* ». Cela signifie qu'elle a regroupé des sigles en un cartel imposant - son petit « fourre-tout » à elle - dans l'objectif affiché de vouloir informer l'opinion. Les choses ont, de ce point de vue, évolué : là où, autrefois, pour sonner l'alerte, il suffisait d'une cloche, voilà qu'aujourd'hui on les compte par dizaines, mais ce n'est pas pour autant qu'elles sont aussi efficaces !

« *Les organisations membres et partenaires du Collectif Liberté Egalité Justice (CLEJ) alertent l'ensemble des citoyens sur le caractère à la fois inutile et inacceptable de ce projet de loi qui n'a pas donné lieu à un véritable débat public et qui, pourtant, devrait être bientôt adopté en leur nom...* » Ainsi commence le communiqué. Le reste est de la même eau, et les signataires forts nombreux : *Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (SNEPAP/FSU), Syndicat national des personnels de l'éducation et du social - Protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ/FSU), Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-SUP/FSU), Privacy France, Solidaires unitaires démocratiques - santé/sociaux (SUD santé/sociaux), Nouveau parti anticapitaliste (NPA), Union syndicale de la psychiatrie (USP), Syndicat national unitaire des collectivités locales, de l'intérieur et des affaires sociales (SNUCLias/FSU), Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif "Non à la politique de la peur", Union syndicale Solidaires, Fondation Copernic, Parti de gauche, Europe Ecologie/Les Verts, Mouvement de la Paix, Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE), Parti communiste français (PCF), Droit au Logement (DAL), Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), Droit Solidarité, Union Juive Française*

pour la Paix (UJFP), Gauche Unitaire, Inter LGBT, Libre Accès, MACAQ, SNJ-CGT, Association des Tunisiens en France (ATF), EASTI, FCPE, Confédération syndicale des familles (CSF), Habitants de logements éphémères et mobiles (HALEM), Intersquat Paris, Jeudi Noir, RESEL (Réseau Stop aux expulsions de logement), Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (ACORT), GISTI, UNSA-éducation, ACT-UP, La Quadrature du Net, Parti communiste des ouvriers de France, Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), UNEF, Association des marocains en France (AMF), Collectif "La journée sans immigrés : 24 h sans nous", Les Aternatifs, VECAM (Réflexion et action pour l'internet citoyen), Imaginons un réseau internet solidaire (IRIS), Agir contre le chômage (A.C !), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Fédération générale des PEP, France terre d'asile, Cap 21, Collectif national de résistance à Base élèves (CNRBE), La Gauche Cactus, Fédération des Associations Réflexion Action Prison Et Justice (FARAPEJ), CGT-pénitentiaire, CGT-Protection judiciaire de la jeunesse, SOS Racisme, Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, Mouvement des jeunes socialistes (MJS). Il manque bien Alternative libertaire et l'Association pour le droit de regarder son nombril, mais bon, on doit pouvoir faire sans.

LES « GUEUX » DANS LA RUE

La contestation de cette loi, il suffit de lire la liste des signataires pour le comprendre, n'est bien sûr pas venue de ce côté. Elle est venue des plus concernés, « ces gueux d'ou vient tout le mal », qui en ont visiblement assez d'être à la fois les victimes du capitalisme et les boucs émissaires de l'Etat. Une partie d'entre eux a décidé de s'opposer a cette logique : réseaux intersquats et réseaux sociaux ont contribué à une mobilisation auto-organisée, sans parti ni syndicat, en diffusant des messages comme celui-ci : **CONTRE UNE LOI INJUSTE** Le 14 décembre passera la loi Loppsi 2 : vivre dans des camions, yourtes, tipis roulottes, cabanes deviendra illicite ! Une lettre sera envoyée à tous les maires et préfets qui seront redevables d'une amende de

3 700 euros en cas de non-dénonciation ! Nos habitats peuvent être détruits dans les 48h !!! Cette loi va passer parce que personne n'en à entendu parler !!! Mon idée : Je propose qu'on s'unisse TOUS ENSEMBLE, les nomades, les punks, les hippies, les sans-adresse, les caravaniers... pour ensemble PROTESTER et faire comprendre notre colère !!! Organisons des manif samedi prochain dans les grosses villes de France et faisons passer le message qu'on en a plus que ras le bol de leurs lois à la con qui ne cessent de nous privés de nos libertés ! Révolution !!

C'est ainsi que dans tout le pays, une série de manifestations et de rassemblements ont été organisés entre le 14 et le 18 décembre. A Toulouse, deux manifestations regroupant plus de cinq-cents personnes chacune, avec camions et caravanes, allaient bloquer successivement la ville. Leur caractère dénotait totalement avec celui des défilés traditionnels organisés par les institutions politiques ou syndicales, où tout est prévu à l'avance, même la défaite. Ici, pas de drapeaux ni badges, pas de comptage en rangs d'oignons, pas de service d'ordre ni de ballon publicitaires gigantesques. Une foule bigarrée, plus ou moins compacte, mais toujours solidaire, qui bloque un carrefour ou qui s'écoule comme elle l'entend, qui s'arrête pour faire tourner un petit mégaphone et improviser une assemblée à un carrefour puis brûler quelques palettes un peu plus loin pour se réchauffer... Il y a aussi l'alcool, le

tous ceux et celles qui avaient manifesté le mois précédent (contre la casse des retraites), avec le risque de renvoyer les marginaux à leur marginalité, on percevait dans ce mouvement de protestation une conscience claire, y compris chez les passants, qu'il s'agissait là aussi d'une partie du Peuple qui rentrait en mouvement. Un mouvement non dépourvu de capacité de résistance. C'est ce qu'on a vu le samedi après-midi au croisement des boulevards avec la rue Saint-Bernard, où un chauffard tente d'écraser des manifestants, dont un enfant de cinq ans. Personne ne le laisse faire, la voiture en prend pour son grade et les flics venus à la rescousse du chauffard sont obligés de battre en retraite. Ils doivent faire face à des gens solidaires qui malgré, les tirs de lacrymogènes et de flash-ball, leur ont tenu tête.

Le lendemain dans une certaine presse locale (beurk), on pourra lire, sans surprise aucune, une relation des faits entièrement fantaisiste et les habituelles imbécillités au sujet de la « violence », mais ce propos méprisable se perd dans ce qui a été : le dernier samedi avant Noël, jour promis à la plus grande consommation, le centre ville commerçant de Toulouse était paralysé pendant des heures par les gueux. La force brute déployée contre eux par l'Etat n'a pu rien y faire. De nouveaux contacts ont été pris et d'autres rendez-vous sont déjà donnés. La lutte continue.

Lolo

mauvais ami des jours sombres, ces jours où on est seul face aux laquais du système, et on en discute aussi, au détour d'une diatribe anti-capitaliste. Malgré l'absence de pratiquement



Une décennie de 'Thiers'-État

CHRONOLOGIE DES LOIS SÉCURITAIRES DE LA DÉCENNIE

Novembre 2001, LSQ, Loi sur la Sécurité Quotidienne (Projet Vaillant) n°2001-1062 du 15 novembre 2001.

Septembre 2002, LOPJ, Loi d'orientation et de programmation pour la justice (projet Perben), n°2002-1138 du 9 septembre 2002.

Août 2002, LOPSI, Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (projet Sarkozy), n°2003-239 du 18 mars 2003.

Mars 2003, LSI, Loi sur la Sécurité Intérieure (Projet Sarkozy II), n°2003-239 du 18 mars 2003.

Mars 2004, Perben 2, Loi portant sur l'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (Projet Perben), n°2004-204 du 9 mars 2004.

Mars 2007, LPD, Loi sur la prévention de la délinquance (Projet Sarkozy) n° 2007-297 du 5 mars 2007.

Août 2007, Loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs (dite des "peines-planchers", projet Dati), n°2007-1198 du 10 août 2007.

Novembre 2007, Loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile (Projet Hortefeux),

n°2007-1631 du 20 novembre 2007.

Février 2008, loi relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental" (Projet Dati) n° 2008-174 du 25 février 2008.

Mars 2010, Loi renforçant la lutte contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public" (dite "loi sur les bandes", proposition Estrosi) n° 2010-201 du 2 mars 2010.

Mars 2010, Loi tendant à amoindrir le risque de récidive criminelle et portant diverses dispositions de procédure pénale" (Projet Dati) n° 2010-242 du 10 mars 2010.

Mars 2010, Loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité (Projet Besson).

Décembre 2010, LOPPSI 2, loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Projet Alliot-Marie).

Soit un total de 13 lois de répression sur 10 ans, avec une forte accélération la dernière année !

COMMENTAIRES

Il existe une tension de plus en plus importante entre les principes fondateurs du système républicain, garantissant apparemment des valeurs de liberté (également de propriété et autres mais celles-ci ne sont évidemment pas menacées) et l'inflation de la production juridique restreignant, amendant et finalement détruisant tout ou partie des éléments libéraux (au sens politique du terme) de la loi fondamentale. Celle-ci ne semble plus avoir sa force d'invoication pour invalider les lois nouvelles.

La loi devient (ou plus précisément est et n'a sans doute jamais cessé d'être) un produit vendu et fourni par un service (ou une usine) de production juridique appelé État (dans son sens large incluant les chambres introuvables et cautions démocratiques). Le Parlement devient (ou plus précisément est et n'a sans doute jamais cessé d'être) une commission technique paritaire aidant à la réalisation de cette production.

L'État répond à la demande complexe d'une clientèle restreinte et multiple exploitant la Société, mais aussi à la commande de la partie de la Société acceptant de voter pour lui afin de répondre à ses préoccupations les plus immédiates.

Le temps de la Loi devient, dans une dynamique d'ajustement de l'offre et de la demande en temps réel (just-in-time), une variable de caution démocratique répondant à l'émotion insufflée par les médias ("nécessité" de sécurité collant à la rubrique des faits-divers).

Le temps de la loi relève également d'un calendrier du marché prévoyant une production de biens ou services réels dont l'existence sera rendue nécessaire par le fait juridique (la suppression des retraites nécessitant par exemple la création d'un marché de l'assurance-retraite privée).

La loi est utilisée comme une réponse aux phénomènes sociaux (loi sur l'immigration, la délinquance juvénile...), un peu comme le vaccin contre la tuberculose alors que cette maladie est en grande partie sociale.

Notons que cette décennie constate une cohérence : de la loi LSQ-Vaillant (PS de gauche) aux autres lois (UMP de droite) : les tenants de la République réformatrice invoquent tous le Tiers, mais ne servent que le Thiers-État, violent, agressif et castrateur des libertés publiques. Exemple à évoquer aux pauvres thuriféraires de l'alternance.

DELINQUANCE EN UNIFORME

Il y a une affaire des « Sept de Bobigny » (les sept policiers coupables de faux et usage de faux en écritures publiques, violences aggravées, accusations mensongères pouvant entraîner des conséquences gravissimes pour autrui). Il devrait y avoir une affaire des « deux cents ».

Que s'est-il passé en effet ? « On a appelé les collègues du département à venir devant le tribunal. L'objectif est de montrer au président du tribunal qu'on n'est pas d'accord », (Syndicat Alliance police). A la suite de cet appel tout à fait explicite sur la forme et sur le fond, deux cents policiers, en uniforme, certains cagoulés, en armes, avec leurs véhicules de service, sirènes hurlantes et pour la plus part pendant leur temps de service se sont rassemblés pour dénoncer un « ... tribunal... connu pour receler (sic !) les pires idéologues de la culture de l'excuse quand il s'agit de remettre dehors à tour de bras les trafiquants de stupéfiants, braqueurs, auteurs de tentatives d'homicide, etc. » et pour exprimer combien ils ont été « ... scandalisé par le jugement ». Tout cela, sur le plan juridique, porte des noms.

Les médias et certaines personnalités politiques de l'opposition n'ont pas été sans le remarquer. « Curieusement », ils s'en sont tenus, dans leurs critiques, soit à des questions de principe concernant les autorités (la séparation des pouvoirs, qui, impose constitutionnellement au pouvoir politique –le gouvernement- de ne pas interférer avec le pouvoir judiciaire), soit à quelques points de droit (outrage à magistrat,...) mais ils ont « oublié » les qualifications les plus graves.

Mais commençons par le début.

D'abord, et pour rire (parce que manifestement il n'est là que pour le décorum), deux articles (au moins) du « Code de déontologie de la police nationale » (Décret n° 86-592 du 18 mars 1986) ont été allégrement violés. Citons-les tout de même :

- Article 7 : « Le fonctionnaire de la police nationale est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre et impartial : il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance ».

- Art. 11 : Les fonctionnaires de police peuvent s'exprimer librement dans

les limites résultant de l'obligation de réserve à laquelle ils sont tenus et des règles relatives à la discrétion et au secret professionnels. ».

Côté loyauté envers l'institution judiciaire, on fait mieux ! Côté impartialité, dignité et discrétion, aussi !

Comptons pour rien également l'insubordination dont ils ont fait preuve et venons-en à leurs propos qui jettent, c'est peu de le dire, le discrédit sur une décision de justice et qui outragent des magistrats. C'est prévu, pour le premier cas de figure par l'art. 434-25 du Code pénal (« Le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende ») et pour le second par l'art. 434-24 (« L'outrage par paroles, gestes ou menaces, par écrits ou images de toute nature non rendus publics ou par l'envoi d'objets quelconques adressés à un magistrat, ... dans l'exercice de ses fonctions ... et tendant à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont il est investi est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Si l'outrage a lieu à l'audience d'une cour, d'un tribunal ou d'une formation juridictionnelle, la peine est portée à deux ans d'emprisonnement et à 30000 euros d'amende. »). Ajoutons-y les commentaires tendant à exercer des pressions sur les juridictions de jugement avant l'intervention de la décision définitive, sanctionnés par l'art. 434-16, pour faire bon poids.

Venons-en maintenant à ce que les médias et les politiques ont « oublié » de souligner.

Tout d'abord, le délit de manifestation cagoulée.

C'est le fameux décret n° 2009-724 du 19 juin 2009 qui prévoit « ...le fait pour une personne, au sein ou aux abords immédiats d'une manifestation sur la voie publique, de dissimuler volontairement son visage afin de ne pas être identifiée dans des circonstances faisant craindre des atteintes à l'ordre public » et le sanctionne d'une amende maximale de 1 500 euros.

Plus grave : nos policiers ont manifesté en armes, en violation flagrante de l'Ordonnance n°46 du 28 octobre 1962 qui stipule en son article premier : « Sont interdits sur la voie publique ou dans un lieu public : 1) Tout attroupement armé... » et qui apporte ces deux précisions : « Est considéré comme attroupement tout rassemblement de personnes susceptibles de troubler la tranquillité publique. » et « L'attroupement est armé si l'un au moins des individus qui le composent est porteur d'une arme apparente ou cachée, ... ».

Rappelons que la Cour de Cassation a décidé qu'un simple galet était une arme dans une manifestation. Aucun doute donc pour les matraques, gaz lacrymogènes, Tasers et armes à feu bien visibles.

A quoi s'exposent en principe les délinquants qui ont violé l'Ordonnance de 1962 ? C'est ce que nous apprend l'article 431-5 du code pénal : « Le fait de participer à un attroupement en étant porteur d'une arme est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende. ». Ces qualifications juridiques sont indiscutables, les faits sont prouvés.

Pourrait de plus être discuté la constitution d'un groupe de combat (Art. 431-13) sanctionnée par l'art. 431-16 de cinq ans d'emprisonnement et de 75.000 € d'amende. Si cette qualification était retenue, il y aurait de plus association de malfaiteurs (art. 450-1 du Code pénal) !

Mais tout cela est théorique : nos 200 délinquants, facilement identifiables (ils sont connus des services de police !) ne seront pas poursuivis... Deux poids, deux mesures.

TIRONNS LES ROIS

Peut-être, alors que nous venons de finir la période « des fêtes », serait-il temps de faire oeuvre d'iconoclaste et de repenser la signification du choix officiel des jours de fête par le Pouvoir. Par ce biais, que d'aucuns nommeraient « culturel », puisque on met désormais ce terme à toutes les sauces, le Pouvoir démontre en définitive qu'il est le maître de la mémoire éphémère et ce faisant, il affirme encore et toujours sa prédominance idéologique. C'est quelque chose de souvent constaté en matière religieuse, mais c'est également vrai en ce qui concerne les événements historiques.

Comme le choix des heures de travail, de repos, d'été ou d'hiver, celui des « jours de gloire », même s'ils sont les bienvenus parce qu'on peut se reposer, n'est jamais anodin. Cette maîtrise du calendrier est une autre manifestation de la domination de l'idéologie capitaliste, ainsi propagée et défendue par l'Etat, puisque, avec elle, va triompher sa vision des faits historiques. De plus, elle insinue de la sorte l'idée qu'elle posséderait une capacité morale à juger du bien et du mal.

Constatons que pour parvenir à ce paradigme, qui explique que les actes des exploités seront à l'envi oubliés ou caricaturés suivant les critères des exploités, comme ce fut le cas en 2005 pour la révolte dans les banlieues, il a fallu créer toute une batterie de considérations « morales » souvent frappées du sceau des « sciences humaines », qui, en se vautrant dans la « tolérance » et le « pacifisme » comme le cochon

« Je ne connais point l'humanité qui égorge les peuples et qui pardonne aux despotes »

Maximilien Robespierre,
Convention, séance du 16 janvier 1793

dans la confiture, ont érigé une nouvelle version de l'humanisme. Au final, ce dernier consent parfois à s'émouvoir du sort qui est fait aux populations... Mais il en condamnera toujours, sans aucune nuance, leurs actes de violence lorsqu'elles en viennent à se révolter. Toutes ces raisons ont forgé dans l'esprit de tout un chacun un espèce de réflexe pavlovien.

Ce qui fait par exemple que l'idée de célébrer en ces jours épiphanesques la décapitation publique du Roi de France passe inmanquablement aux yeux de l'opinion générale pour une monstruosité odieuse et sanguinaire. Et bien, dans un monde où le capitalisme se taille la part du lion grâce à une interminable série de forfaits qui ont pour résultat de réduire à une misère souvent mortelle (au sens le plus direct du terme) des millions d'être humains, voilà un paradoxe qui mérite d'être souligné comme une illustration des fruits modernes de cette bienpensance de crocodiles.

On peut justement observer l'efficacité contemporaine de cette dernière, dans les débats qui ont porté sur la condamnation des épisodes de violence révolutionnaire lors de la Révolution française. A ce moment c'est bien le Peuple, les paysans des villages, les prolétaires des villes^{*1}, qui est passé massivement à l'action, mais pour l'essentiel, ce n'est pas lui qui a écrit cette histoire, c'est la bourgeoisie, dont les élites ont largement pu commenter ces événe-

ments en faveur des possédants^{*2}.

A considérer l'importance de cette mythologie de 1789 sur la construction des institutions politiques actuelles, qui s'en réclament les héritières alors que leur but n'est que de faciliter l'exploitation et l'injustice sociale, on peut noter que si toute une prose livresque n'avait pris le soin de dénaturer le sens de cette période, ces institutions seraient perçues, à fort juste titre, comme étant contre-nature. Ce faisant on ne s'étonnera pas que ce qui a couvert les crimes de la bourgeoisie industrielle d'hier et ceux du capitalisme mondialisé aujourd'hui, c'est cette récupération d'un vocabulaire inspiré de la Révolution, tel le célèbre triptyque gravé sur le fronton de toutes les mairies de France et de Navarre, en décalage total avec la réalité du quotidien.

Rappelons donc que, si l'aristocratie a reculé de façon définitive en abandonnant ses privilèges dès l'été de 1789, on le doit aux châteaux et titres de propriété brûlés dans les campagnes et aux quelques nobles lynchés, certes avec peu de délicatesse, dans les villes. Pourtant on constate à la lecture de la plupart des ouvrages s'y rapportant que la violence révolutionnaire est considérée au mieux comme un coup de folie, au pire comme le mal absolu. Le point d'orgue de cette indignation d'opérette, c'est l'exécution de Louis XVI, avec toute une cohorte d'historiens et de romanciers qui s'essaye à ne voir là qu'une exécution capitale parmi tant d'autres. Ils n'ignoraient pas pourtant que suivant le livre des Rois, référence de la doctrine monarchique de droit divin, « *le sacre (de droit divin) est le lien qui unit le Roi à Dieu, et le canal par lequel la puissance, l'assistance et le rayonnement de la*



majesté divine se communiquent au Roi au moment où il devient l'oint du Seigneur "personne sainte et sacrée" ».

Redonner mensongèrement un caractère profane à la royauté était et reste le subterfuge indiqué pour rallier à soi les bonnes âmes sur le sort tragique de celui qui est ainsi redevenu, par la magie d'une omission, un simple individu. Tous ces trémolos de circonstances étaient nécessaires pour permettre à la bourgeoisie affairiste de relever les totems, les tabous, qui sont nécessaires à son impunité et pour parvenir ensuite à sa confortable position de juge et partie pour des actes dont elle est responsable. En réalité dans cette personne du Roi, la pression populaire qui s'exerçait jusqu'au sein de la Convention^{*3} voulait abattre non un être humain mais la plus sacrée des institutions^{*4}. Dès lors, la signification de la mise à mort du roi était que le Peuple déniait à ses bourreaux le droit de lui faire la morale, aussi divine soit elle.

Gracchus

-1._ G. Soboul, donne ainsi pour la seule ville de Paris, le chiffre de 62 743 salariés (soit, en comptant les familles, 300 000 personnes, le tiers de la population de la ville en 1789), auxquels il faut ajouter 70 000 « indigents ». -2._ Bien entendu, il y a de notables exceptions, en particulier l'ouvrage de Pierre Kropotkine, « La Grande Révolution », qui remet les pendules à l'heure en portant l'accent sur l'action populaire. -3._ On retrouve dans le compte-rendu des actes de la Convention, paru au « Moniteur », la trace de cette pression qui s'exerçait au jour le jour sur les Conventionnels, c'était l'époque où le mot « citoyen » signifiait quelque chose... Becker un député « modéré » de la Moselle y évoque ainsi « les menaces qui ont retenti dans les tribunes » à son encontre le 16 janvier 1793 -4._ « *Les peuples habitués à considérer les rois comme objets sacrés se diront que ces têtes ne sont pas si sacrées, puisque la hache en approche et que les bras vengeurs de la justice vont la frapper. Et c'est ainsi que vous les poussez alors dans la carrière de la liberté.* », J. Boilleau député de l'Yonne,

16 janvier 1793, toujours dans le "Moniteur".

Nota : le procès de l'ex roi Louis XVI eut lieu non devant un tribunal mais à la Convention qui était l'assemblée de députés de l'époque. Il a débuté le 10 janvier 1793 par la lecture de l'acte d'accusation et l'interrogatoire de Louis Capet (véritable nom de Louis XVI). Trois appels nominaux ont précédé le verdict énoncé le 17 janvier 1793, au terme duquel Louis a été reconnu coupable et condamné à la peine de mort. Le 18 janvier et jusqu'au 19 janvier à 15 heures, un quatrième appel nominal a rejeté le sursis et a décrété la mort dans les 24 heures. L'exécution eut lieu place de la Révolution (actuelle place de la Concorde) à Paris le 21 janvier 1793.

Pour discuter de tout cela et commémorer cet événement historique majeur, rendez-vous le vendredi 21 janvier 2011 à 20 heures autour d'un vin chaud au 3 rue Saint-Jean, 31000 Toulouse.

Dans le N° du 3 juin 2010 de « la Dépêche » du Tarn, on pouvait lire ceci: « *La municipalité de Castres décide de reprendre en gestion directe toutes les activités du centre social de Bisséous (NDR: quartier populaire de Castres) que la CAF abandonne. Cela aura un coût pour la municipalité. Les tarifs de la halte garderie seront inchangés. Cependant les locaux dont la CAF est propriétaire seront entièrement refaits à neuf... bref, le retrait de la CAF est presque une aubaine pour les habitants de ce quartier.* »

Quand on lit ça on croit rêver! Voici un petit historique pour mieux comprendre la situation.

En juillet 2007, rencontre CAF 81 / mairie de Castres : la CAF a pour projet de réhabiliter l'APE (Accueil petite enfance), le coût des travaux est estimé à 190 000 Euros répartis comme suit : financement CNAF : 152 449Euros, participation de la ville : 40 000 Euros, et prise en charge de la rénovation de

DE L'ART DE TOURNER EN ROND

la partie « centre social » par la CAF du Tarn soit : 50 000 Euros. Cela semblait être un accord correct mais, en juillet / août 2008, la mairie de Castres veut construire un « pôle petite enfance » en lieu et place du centre social. La CAF propose alors de le maintenir sur ce quartier et décide pour cela d'attribuer à la ville une subvention supplémentaire sur fond propre de 100 000Euros, avec un nouveau délai pour les travaux et d'une négociation pour une cession de propriété avec reprise du personnel de la CAF.

En 2009 la municipalité réaffirme sa volonté de gérer l'APE et demande à la CAF un délai supplémentaire pour les travaux. Délai accordé jusqu'en décembre 2010.

Début d'année 2010 la CAF

relance par écrit la mairie afin d'avoir des réponses concrètes par rapport aux négociations.

Le 18 mars 2010 le maire annonce alors que la reprise de l'APE est impossible, et que le personnel CAF ne sera pas repris. Et il demande également un nouveau délai pour la rénovation des locaux. La subvention des 100 000Euros que la CAF avait accordé est supprimée. Le 29 juin 2010 le CA décide alors de supprimer l'agrément pour le centre social, de refuser de demander à la CNAF un délai supplémentaire pour la rénovation des locaux, de rester propriétaire des locaux et de signer, sur proposition du directeur un bail emphytéotique de 50 ans pour 1 Euro à la mairie.

Voilà le ce qu'est une gestion basée sur le fric avec un arrière goût de ségrégation sociale pour les habitants du Bisséous, un quartier où les gens ont plus que besoin d'une CAF.

Chimène

ÉLECTIONS, PIÈGE À... DÉMOCRATES

Les démocrates sincères pensent que les élections permettront aux pays du tiers monde d'accéder à la liberté via la démocratie représentative. Quelques exemples récents nous montrent que, comme dans les pays riches, elles servent uniquement à légitimer la prise de pouvoir et l'exploitation. Si en Occident le procédé est bien orchestré et de ce fait rendu crédible au plus grand nombre, ailleurs la supercherie est plus dure à gober.

BIRMANIE :

ÉLECTIONS TOUS LES 20 ANS

En Birmanie les élections se déroulent tous les... 20 ans. Sarkozy doit être fou de jalousie ! L'avantage, c'est que ça laisse le temps de bien réfléchir à son choix, diront les cyniques. Les précédentes élections, en 1990, avaient vu la victoire de l'opposante à la dictature Aung San Suu Kyi. Les militaires étant généralement mauvais perdants, ils n'ont pas accepté cette défaite, ont confisqué le pouvoir et emprisonné l'opposante. Le 7 novembre dernier les Birmans se sont rendus aux urnes pour élire le président sortant. Cette fois-ci, toute opposition a été éliminée et les médias étrangers, interdits de séjour. Comme quoi, en politique comme dans d'autres domaines, chat échaudé craint l'eau froide ! Le principal concurrent étant en prison, la route était toute tracée pour la junte militaire. C'est sans surprise que les militaires ont gagné. Obama leur a même donné un coup de main en leur soufflant un tuyau pour crédibiliser leur magouille : libérer la principale opposante afin de calmer l'opinion internationale et pouvoir continuer de commercer avec le reste du monde. Les généraux au pouvoir ont suivi le conseil de leur ami américain et ont relâché Aung San Suu Kyi qui, après 20 ans de prison, a pu enfin goûter à la liberté. Bien, sur dès que les circonstances l'exigeront, elle retournera en prison pour ne pas gêner le « processus démocratique ».

COTE D'IVOIRE : DEUX PRESIDENTS POUR LE PRIX D'UN

Malgré la victoire de son rival Alassane Ouattara le trois décembre dernier, Laurent Gbagbo président sortant de la Côte d'Ivoire refuse de laisser la place et se proclame, lui aussi, vainqueur de l'élection présidentielle. La fiction dépasse la réalité dans un scénario surréaliste : la Côte d'Ivoire compte désormais deux présidents de la république ! Sur les trois candidats en lice, deux ont déjà fait leurs preuves en terme d'exploitation odieuse de la population locale. Ceci explique sans doute la victoire du troisième larron, qui n'en doutons pas, rattrapera son retard dès qu'il pourra exercer son mandat (si une guerre civile n'en décide pas autrement). En effet, le point commun des trois prétendants, est qu'ils sont tous à la botte de la France de par leurs liens avec les réseaux français africains. Pour l'instant Gbagbo, soutenu par le Parti socialiste français se cramponne au pouvoir ; tandis que Sarkozy, Obama ou Bayrou soutiennent le plus « respectable » Alassane Ouattara. Pendant que les charognards s'en disputent la dépouille, les « spécialistes » de l'Afrique se succèdent dans les médias pour exposer leur point de vue sur la situation. C'est à vomir, de voir ces colons déballer leurs discours paternalistes, faussement touchés par la situation mais réellement racistes dans le fond.

HAÏTI :

APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE, LES ELECTIONS : UN MALHEUR N'ARRIVE

JAMAIS SEUL

Après le tremblement de terre de début 2010, Haïti n'a plus d'État et le pantin qui servait de président a disparu, tout comme la plupart des bâtiments abritant son gouvernement. L'aide internationale récoltée grâce à la solidarité internationale a beaucoup de peine à parvenir aux

habitants. Elle est sûrement dilapidée par la multitude d'intermédiaires, gérants plus que malhonnête de cette aide. Aujourd'hui les sinistrés du séisme dorment toujours dans des abris de fortune et doivent faire face à une épidémie de choléra qui s'intensifie de jour en jour. Le constat est accablant. Au lendemain du séisme, une importante force militaire a été déployée sur place pour contrôler ce pays stratégiquement important. Comme si ce tableau n'était pas assez sinistre, les élites ont pensé que le peuple avait besoin de politiciens supplémentaire pour gérer son malheur. Les élections ont connu des fraudes et les résultats sont contestés violemment par les perdants. Loin de calmer le jeu ; les élections ont apporté un trouble supplémentaire au pays qui n'avait pas besoin de ça. Il a été question de revoir les résultats du vote pour éclaircir la situation, ceci décrédibilisant un peu plus le processus. Il est évident que, tout autant qu'avant le séisme de janvier, les politiciens seront incapables de résoudre quoi que ce soit, trop occupés qu'ils seront de se remplir les poches des devises déversées par l'Occident.

On le voit ici, les pires régimes, aux mains de dictateurs civils ou militaires, utilisent les élections pour légitimer leur fonction vis-à-vis de l'opinion internationale. Le mensonge qui veut faire croire que le tiers monde peut accéder à la liberté au moyen des élections dure depuis des dizaines d'années. Pourtant les « effets » se font attendre ! Tout comme le capitalisme ne mettra jamais un terme à la faim dans le monde, les élections n'apporteront jamais la liberté dans la société.



Ce monde est détestable, certaines de ses critiques tout autant !

Face au constat que la technologie dépossède l'homme de sa liberté en le rendant esclave de celle-là, reprenant le mythe du bon sauvage (de l'homme heureux et libre à l'état de nature), certains encensent la nature, parée de toutes les vertus. Ils feignent d'ignorer la dureté, la violence, les cataclysmes, le mortifère, la prédation, ... de cette nature primitive.

Confrontés au Moloch qu'est la société capitaliste aux aspects totalitaires, étouffants, inhumains, à une vie sans joie, ils prêchent et fantasment un retour à une vie simple, prétendue naturelle, félicite et sans technologie.

Ils oublient que l'absence de connaissance de ce qu'est la psyché d'un primitif les prive de savoir sur sa personne, sa psychologie, son « étant ». Ils oublient tout autant que tout discours est élaboré dans le prisme de son épistémè. Partant de là, l'homme moderne n'est pas confronté à la même réalité (et vraisemblablement au même jugement et rapport vis-à-vis de la nature) que l'homme primitif.

Si la critique des choix technologiques, politiques, économiques, éthiques, idéologiques etc., est justifiée, devons nous le faire sur les arguments tendancieux d'un passé inventé ou reconstruit ? Prenons garde à ne pas nous fourvoyer !

Parmi tous les courants qui prônent ce retour à la nature, mon article analysera les affirmations de Théodore Kaczynski, dit Unabomber, parce que, par ignorance, naïveté ou manipulation, certains qui se prétendent anarchistes, en font la promotion, bien que son discours soit truffé de références qui sont - au choix -

nazis ou fascistes : anti-progressisme, eugénisme (volonté d'empêcher la dégénérescence de la « race » !), minorité dirigeante, innéisme (comme s'il existait un gène des comportements et des inégalités), déterminisme absolu des structures biologiques et sociales, rejet de la conscience ou de l'idéologie comme imaginaire instituant, affirmation que la justice sociale installe le despotisme, usage spéculaire du naturalisme et de l'histoire, double discours pour manipuler la masse, etc. Cela n'est pas totalement nouveau : je ne crois pas inutile de rappeler que de nombreux précurseurs et inspirateurs du nazisme et du fascisme se disaient naturalistes, écologistes...

J'ai lu la traduction de l'Encyclopédie des nuisances du livre de Kaczynski sur « La société industrielle et son avenir » ainsi que la traduction de J.M. Apostolidès de ce même livre. Ce dernier traduit « gauchiste » quant l'encyclopédie indique « progressiste ». Suivant le traducteur, la critique porte donc sur les gauchistes ou sur les progressistes, ce qui n'est pourtant pas tout à fait la même chose. En Europe, le « progressisme » incorpore une partie de la droite, la gauche et son extrême, l'anarchisme ; le gauchisme l'extrême gauche et les anarchistes. Ces catégorisations, que nous ne partageons pas nécessairement, sont peut être arbitraires mais usuelles. On comprend l'impact des ces vocables, j'invite au double usage de ces mots.

Pour une lecture plus limpide les chiffres entre parenthèse renvoient aux versés de la traduction de l'Encyclopédie des nuisances (texte en italique, en retrait), mes réponses suivent sur double colonne.

« (6) Le progressisme est une des manifestations les plus répandues de la folie de ce monde. (10)... auto-dépréciation, impuissance, culpabilité, haine de soi sont ses traits. (15)... il hait l'image de force, d'habileté, de réussite. Il déteste la civilisation occidentale, les blancs masculins, la rationalité, les États-Unis en raison de leur force et réussite. (16)... les mots confiance en soi, indépendance d'esprit, initiative, esprit d'entreprise, optimisme ont peu de place. Il est anti-individualiste, pro collectiviste, refuse la compétition car il est minable. (18)... dévalorise la raison, la science, la réalité objective. Il rejette le concept de maladie mentale et la mesure du QI, les explications génétiques du comportement et des capacités humaines qui font apparaître la base des inégalités ; il prétend que cela est produit par la société et l'éducation ».

De tels propos constituent une théorie bio-fasciste. Selon elle, les

inégalités sociales sont naturelles ; les hiérarchies, les rapports de domina-

tion, etc., sont l'expression du génotype ! Kaczynski devrait approfondir ses connaissances en génétique et s'intéresser au phénotype et la phénocopie : l'expression des gènes est sensible à l'action externe ! Pratiquement tous les biologistes et généticiens rejettent la vision bio-fasciste. Pour eux si certains traits sont génétiquement transmis (innés, héréditaires), les grandes compétences, notamment celles entrant dans la fonction cognitive sont d'espèce. Ce qui implique que chaque espèce

transmet à ses individus un même ensemble de compétences, qui sont donc universelles. Suivant phylogenèse et ontogenèse, espèce et individu sont indivis.

De plus certaines de ses fonctions sont potentielles : non stimulées ou non utilisées, elles sont muettes ou atrophiées. Puisque la génétique ne valide pas cette thèse du gène comme base des inégalités ou des comportements, l'origine en est à chercher dans le social, l'éducation, l'idéologie, la sociologie, la psychologie

etc., qui offrent bien des réponses. Comment expliquer si non, par exemple que suivant le système social, l'illettrisme et les inégalités soient si différents d'un pays à l'autre ? Si l'action et la volonté des hommes butent, comme l'écrit Kaczynski, sur le

déterminisme du gène, la liberté deviendrait impossible en matière sociale. En fait, si l'homme est biologie, on ne peut le réduire à cela, son humanité est au delà. Kaczynski naturalise la culture, biologise son idéologie, scientise son discours.

tivement échappé à la tyrannie ! On se demande comment et pourquoi ces systèmes auraient alors pu durer sans contrôle social efficace et bien adapté à leur époque. A l'inverse, le contrôle par la technologie sophistiquée a failli face à certains groupes. Le retour à des sources humaines pour assurer le contrôle est acté. Ainsi, la critique des caméras de surveillance est faite sur le constat que la surveillance humaine est plus fiable. Aussi des maires, des enseignants réclament-ils maintenant des policiers et des surveillants. Les autocraties ou ploutocraties du passé savaient parfaite-

ment réprimer ou contrôler la population. De plus Kaczynski n'a pas une vision sociale historique et culturelle de la liberté. Les cadres existentiels primitifs, antiques, du Moyen Age et modernes contextualisent le signifiant liberté. La liberté (individuelle, de l'enfant, de la femme, de l'esclave, du prolétaire, du citoyen etc.) et même le bonheur n'ont de sens ou d'existence que dans, et par un type culturel donné. Pour mon compte, je ne suis pas pressé de retourner aux époques vantées par Kaczynski, je ne suis pas sûr que les primitivismes actuels y tiendraient longtemps...

« (20)... par masochisme il [le progressiste, le gauchiste] provoque la police pour se faire mal traiter. (229) Il est favorable au contrôle des armes, à l'éducation sexuelle, la pédagogie avancée, la planification, le biculturalisme, la victime. Il s'oppose à la violence, la compétition. Il aime les poncifs de gauche : racisme, sexisme, homophobie, capitalisme, impérialisme, néo-colonialisme, génocide, progrès et justice sociale. Il sympathise avec les mouvements : féministes, homos, minoritaires, handicapés. (214)... un mouvement défendant la nature et combattant la technologie doit être résolument anti-progressiste et refuser toute collaboration. »

L'idéologie de Kaczynski apparaît clairement pour ce qu'elle est : très réactionnaire est d'extrême droite.

« (214, suite). Le progressisme implique l'administration de la nature et de la vie humaine cela requiert des technologies avancées, c'est en contradiction avec la nature sauvage, la liberté humaine et l'élimination de la technologie moderne. »

Kaczynski nie donc que la liberté humaine serait aussi d'avoir une action sur la nature et par là sur l'environnement par le biais de technologies. Sa seule liberté serait celle de ses bras nus face à la prédation naturelle. A l'inverse, je partage cette explication selon laquelle la matière est passée par des stades jusqu'au vivant et à L'Homme. Par lui, la matière devient conscien-

ce et dote les hommes de compétences (entendement, technologie, science, idéologie, langage, symbolisation, culture).

L'Homme est un animal très particulier, il vit en société. Tout cela est modifié dans un processus historique. La nature est ce tout : le monde. Il disconvient de prendre la partie pour le tout et une partie historique comme genèse ou eschatologie.

« (122)... même si le progrès médical était indépendant du système technologique, il produirai ses maux. Les traitements palliatifs des maladies génétiques, empêchent la sélection naturelle d'éliminer les porteurs. Ceux-ci se reproduisent et installent une dégradation génétique de la population. Restera comme solution massive, l'eugénisme ou thérapie génétique. (124)... la seule éthique protégeant la liberté est d'interdire l'ingénierie génétique. »

Le refus du soin et l'eugénisme par la sélection naturelle des « sains » et des « plus forts », pour fortifier la race et éviter qu'elle dégénère, n'explique pas en quoi une différence génétique serait une infériorité. Ne juger de l'intérêt social, humain,

voire biologique d'une personne que d'après un seul élément de son génome est une ineptie. Les nazis, eux aussi, évoquaient la sélection naturelle des plus forts, l'élimination des faibles et des tarés pour conserver la pureté de la race.

« (124, suite). Le progressisme implique l'administration de la nature et de la vie humaine cela requiert des technologies avancées, c'est en contradiction avec la nature sauvage, la liberté humaine et l'élimination de la technologie moderne. »

Suivant Kaczynski toute technologie est liberticide, reste donc l'homme à l'état de nature, nu et libre.

Mais l'homme, naturellement, a utilisé des technologies pour se vêtir et être plus libre !.

« (95)... les monarchies indiennes de Nouvelle-Angleterre, de nombreuses villes de la renaissance italienne étaient des dictatures. Par manque de moyens de contrôle, la liberté individuelle était plus grande. »

Voici maintenant la théorie de la dépossession de la liberté par la croissance de la technolo-

gie. Selon elle, avant, nous étions plus libres. L'esclave et le serf, faute de moyens de contrôle, auraient rela-

« (165)... les usines devront être détruites les livres techniques brûlés, etc. »

Kaczynski pour être libre commence par interdire.

« (181)... développer et propager une idéologie anti-techno et anti-industrielle. Affaiblir et déstabiliser le système (182)... comme le firent les révolutionnaires Français et Russes, bien que heureusement ils échouèrent à établir leurs sociétés nouvelles. »

Kaczynski se veut révolutionnaire, en fait c'est un réactionnaire. Il rejette les idéaux de justice, liberté, égalité, fraternité, démocratie, socialisme, communisme (et par là, il rejette ce qui constitue l'anarchisme).

« (183)... proposons la nature comme idéal positif, tout qui sur terre ne dépend pas de la gestion humaine et de la société. La nature sauvage incluant la nature humaine. Cette part de la vie individuelle qui n'est pas produit du conditionnement social, mais du hasard ou du libre arbitre ou de Dieu (selon vos convictions). »

Le naturalisme de Kaczynski occulte que c'est la nature qui a fait l'Homme, son esprit, sa conscience, son savoir faire, sa culture, sa capacité technique. Comme la matière produit la pensée, la nature produit la culture et par là, la société. C'est par la société que l'Homme a survécu et vit, c'est par elle qu'il transmet, améliore, découvre, optimise, crée, tout ce qui fait son humanité. Sans la société l'homme et l'humanité n'existent pas. On ne peut décrier, disqualifier nature, culture, homme, humain, société en opposant les éléments du quinté. Le bien, le mal, le juste, etc., sont affaires de morale, d'éthique, d'idéologie.

« (186/7) Cette idéologie sera élaborée sur deux plans. La version élaborée pour les gens intelligents réfléchis, rationnels, globalistes, ils ont plein de ressources et influencent les autres. Une version simplifiée pour la majorité réfractaire à la réflexion. (189)... l'histoire est faite par des minorités. Quant à la majorité, il suffit de lui faire prendre conscience qu'une nouvelle idéologie existe et la lui remettre fréquemment en mémoire. Reste souhaitable d'obtenir le soutien de la majorité, quant elle n'affaiblit pas les révolutionnaires. »

L'idéologie autoritaire ou dictatoriale divise la société entre la minorité intelligente, instruite, dirigeante, et la masse des ignorants, soumis, veules etc. La masse ne sert que de soutien, car aucun système ne dure, et la minorité ne peut conquérir le pouvoir, sans un appui de ou dans la masse. Une fois l'ordre nouveau installé grâce à l'agitation des masses, la minorité révolutionnaire va constituer le pouvoir. Si la majorité conteste, on « rappelle la loi », c'est-à-dire la dictature de la minorité sur la majorité. Tout cela est aussi vieux que l'Histoire.

« (190)... tracer une démarcation entre l'élite au pouvoir et la masse, pas entre la masse et les révolu-

tionnaires. Stratégiquement ne pas blâmer les gens, ne pas condamner le consumérisme des Américains, dire qu'ils sont victimes de la pub etc. »

Méthode classique de manipulation de l'opinion, qui étant supposée réfractaire à une réflexion profonde, ne peut être manœuvrée que par la frustration, le bouc émissaire, la démagogie etc. Pas question de dire que nous sommes plus ou moins responsables au sens de « libres de combattre ».

« (195)... l'agitation peut conduire à la dictature en place de la démocratie, mais la différence et faible vu leur industrialisme. Une dictature étant plus inefficace et fragile, serait même préférable : regardez Cuba. »

On se souvient qu'avant Kaczynski, de prétendus anti-fascistes expliquèrent que, la dictature est la réaction extrême et finale de la décomposition de la fraction dominante avant sa chute ; dans ce cas la posture est plutôt réactionnaire ou conservatrice. J'ajoute que c'est aussi la réaction d'une fraction dominée qui aspire au pouvoir, comme on le voit avec Kaczynski. Là, ce n'est pas l'ordre ancien qui s'effondre, mais l'ordre nouveau qui s'installe, la posture est plutôt révolutionnaire. Un discours subversif et manipulateur utilise souvent une phraseologie révolutionnaire, de révolte, de bien pour tous... Il faut aller au fond, chercher l'idéologie de ce discours. Spéculer sur la fragilité et l'inefficacité d'une dictature ne tient pas compte du fait que certaines perdurent. Cette logique du « préférable » conduit à supporter, relativiser, admettre le pire ; voire s'y compromettre en croyant hâter le changement. Combien soutiennent le vote pour l'extrême droite, bien qu'opposés à celle-ci ; parce que cela va, pensent-ils, accélérer l'explosion du système. Les tactiques tordues ont la vie dure !

« (196)... est envisageable de soutenir l'unification économique mondiale (Gatt, Aléna), bien que nuisible à l'environnement, ils favorisent l'interdépendance et l'effondrement d'un pays avancé conduit à la chute de tous. (200)... la technologie est un système unifié à détruire totalement, utiliser une partie maintien le tout. On finit par sacrifier quelques détails symboliques. »

Encore le « préférable » technologique devient hyper-technologique ! soutenir la mondialisation unifiée de la technologie sous l'égide du libéralisme !

On vérifie là les manipulations de Kaczynski et ses supporters.

De fait le purisme anti-technologique devient hyper-technologique !

« (201)... la justice sociale vue la nature humaine ne sera pas spontanée, mais (d) imposée. Pour cela les révolutionnaires conserveront un système et contrôle centralisé, des technologies (communication,

transport, habillement, agricole etc.). Nous n'avons rien contre la justice sociale, on ne doit pas permettre qu'elle interfère avec l'effort pour se débarrasser de la technologie. »

En matière de justice sociale il n'y a pas de nature ou d'en soi, il s'agit d'idéologie, vu l'absence de gène idéologique, les règles sociales sont purement conventionnelles (cf. verset 18). Question : comment les révolutionnaires échapperaient-ils au déterminisme de leur nature pour défendre la justice sociale ? Fidèle au principe des minorités dirigeantes, pour Kaczynski la masse n'inter-

vient pas dans les choix sociaux et sociétaux. C'est une divergence majeure avec l'anarchisme, et une négation de l'échec du socialisme par le haut (socialisme étatique, léninisme, trotskisme, bolchevisme, etc.).

Kaczynski n'est pas pour l'égalité, la démocratie, la justice, le progressisme, cela implique la technologie et le progressisme combattu par Kaczynski car contre nature.

« (204)... les révolutionnaires devraient faire autant d'en-

fants qu'ils le peuvent. Les comportements sociaux sont largement héréditaires. Personne ne nie qu'un comportement social est la conséquence directe du génétique, mais il est manifeste que, dans le contexte actuel, les comportements sont le plus souvent déterminés par des traits de caractères hérités. »

Encore le déterminisme génétique ! A ses détracteurs, Kaczynski répond quand bien même l'éducation, le fait est la transmission héréditaire. Donc intelligent, idiot, fasciste, anarchiste, violent, doux, etc., nous sommes de père en fils !

Chacun peut vérifier cette ineptie de la lignée idéologiquo-comportementale. Kaczynski ignore que le brassage génétique homme-femme repose sur l'appariement des chro-

mosomes. Suivant la vulgate de Kaczynski que se produit-il quand c'est appariement provient de deux personnes de traits opposés : d o u x / v i o l e n t , anarchiste/fasciste ? Quel trait prend le dessus ? Je réponds aucun car ces traits sont éducatifs, existentiels, idéologiques donc sociaux.

Jean Picard

Décembre 2010

PS : Kaczynski défend la science curieusement ses zélotes sont anti-science.

MILITANTISME, LAPSUS ET ACTES MANQUÉS

CORINNE EST TROP DISTRAITE

On sait qu'un lapsus peut être significatif. Dans ce cas, le mot qui est dit à la place de l'autre (c'est-à-dire à la place du mot qu'il convenait en principe de prononcer) nous révèle la véritable pensée de celui qui parle. L'exemple classique est celui du conférencier inexpérimenté, mort de trouille, qui, à peine installé à la tribune, lance au public « Pour finir cet exposé », alors qu'il voulait dire précisément « Pour commencer cet exposé ». Son lapsus nous indique qu'il était pressé d'en finir...

Plus les pensées que l'on veut cacher sont fortes et nous préoccupent réellement, plus elles échappent au contrôle de la conscience et « sortent » sous forme de lapsus. Ainsi, quand une des plus fortes personnalités de l'Etat a sa langue qui glisse et qu'il en vient à chanter les mérites des « empreintes génitales », quand une de ses collègues, des plus hautement placées, introduit, si on ose dire, le terme « fellation » dans un bla-bla portant sur... l'inflation, tout cela montre que ce qui « travaille » en arrière plan notre personnel politique n'est pas nécessairement le bien commun. Sexe, pognon et pouvoir ; voilà tout son programme.

Les lapsus ne sont pas la seule manière de révéler involontairement une vérité plus ou moins bien cachée. Les « actes manqués » (par

exemple, se « débrouiller » inconsciemment pour rater un train quand on n'a pas du tout envie de partir) et même les simples distractions peuvent constituer également une source féconde d'information.

C'est ici qu'intervient Corinne*1.

Corinne, en effet, nous a adressé un courrier, avec, dedans, un chèque de 158,52 euros, ses cotisations pour une année. Et alors ? Alors, il y a un « bug » et même un double « bug » : d'une part le chèque est libellé à l'ordre du « SGEN-CFDT*2 », d'autre part, Corinne croyait écrire à la CNT-Vignoles mais elle a envoyé son courrier à la CNT-AIT... Dès lors, l'histoire est facile à reconstituer : Corinne, enseignante, est adhérente à la fois à la CNT-Vignoles (dont elle ne connaît pas bien l'adresse...) et au SGEN-CFDT (qui,

très probablement, a dû recevoir un chèque de cotisations à l'ordre... des Vignoles. On imagine la surprise du permanent syndical !). Au-delà de son côté « Feydeau », cette suite de petites erreurs est très illustrative de la façon dont certains conçoivent l'action syndicale.



**LA DOUBLE APPARTENANCE :
PREUVE QUE LE « SYNDICAT »
N'EST PAS UN SYNDICAT**

Les Vignoles se présentent comme un « syndicat », terme qu'ils déclinent à l'envie dans leur propagande : « syndicat de combat », « syndicat révolutionnaire », « le syndicat »... En même temps, ils admettent ce que l'on appelle « la double appartenance syndicale ».

Autrement dit, ils admettent qu'un salarié soit à la fois adhérent chez eux et dans un autre syndicat. Nous le savions. La distraction de Corinne vient simplement d'en apporter une preuve supplémentaire tout en nous interrogeant sur le sens de cette double appartenance.

Viendrait-il à l'esprit d'un seul enseignant d'être, à la fois, membre du SNES-FSU et du SGEN-CFDT, ou du SGEN-CFDT et de l'UNSA-SE*3 ? Evidemment non. Par contre il vient à l'esprit de beaucoup d'enseignants d'être à la fois adhérents au SGEN (ou au SNES ou à l'UNSA) et au Parti socialiste, au PC ou au NPA... Pourquoi ? Parce qu'ils ressentent le besoin d'être à la fois membres d'un syndicat peu idéologisé et d'un parti, c'est-à-dire d'un groupe idéologique.

Avec la double appartenance (qui n'existe qu'avec eux) les Vignoles se trouvent dans le même rapport. De ce fait, et quoi qu'ils en disent, ils se situent non comme un « syndicat » mais comme un groupe idéologique.

L'ADHÉSION D'UNE RÉVOLUTIONNAIRE À UN SYNDICAT DE COLLABORATION :

UNE PROFONDE CONTRADICTION

Nous ne connaissons pas Corinne, mais nous supposons qu'elle se considère comme une révolutionnaire. Quel autre sens aurait son adhésion aux Vignoles, en doublure de celle à la CFDT ? Peut-elle ignorer que le SGEN-CFDT se bat pour... conserver cette société ? Certes, le SGEN entend certainement l'« améliorer », cette société ; mais son projet est bien de la conserver, pas de faire une révolution.

Corinne est distraite, mais nous n'avons aucune raison de penser qu'elle soit sottise. Pourquoi, alors, une telle contradiction ? La raison en est probablement celle que donnent d'habitude les doubles adhérents Vignoles / Autres syndicats : dans leur lycée ou leur collège, la déléguée du syndicat (suivant les cas : SNES, SGEN, UNSA, SUD, CGT, et pourquoi pas SNALC ou FO tant qu'on y est...) est une fille sympa, active, combative même. A travers elle, on fait du « syndicalisme au

quotidien » (par exemple : ne pas voter le budget lors du Conseil d'administration... tout en sachant que le budget sera appliqué quand même). De plus, dans les petites bisbilles avec l'administration, elle « défend » bien ses adhérents (par exemple, pour obtenir un emploi du temps sur trois jours et demi...)*4. Pour Corinne comme pour les autres, ce syndicalisme-là est immédiatement rentable. Le fait que ses dirigeants soient en concertation permanente avec le Pouvoir, Corinne préfère le chasser de son esprit.

Peut-être Corinne enseigne-t-elle l'histoire. Dans ce cas, je lui suggère de faire un petit parallèle avec le rôle du clergé sous l'ancien régime. Suivant les paroisses, le curé de base, parfois même un abbé, pouvait être un brave type, préoccupé d'alléger les souffrances de son petit troupeau paroissial, de défendre l'un ou l'autre contre l'administration... Beaucoup se réfugiaient derrière de tels prêtres... sans se rendre compte qu'ils renforçaient ainsi l'église, pilier essentiel du système qui les maintenait en servitude.

C'est souvent ainsi : il y a contradiction entre l'intérêt à court et celui à long terme. Dans la vie de tous les jours, nous sommes confrontés à cette contradiction en permanence, mais, dans le fond chacun sait ce qu'un révolutionnaire devrait faire. Il y a des cas où c'est très difficile, tout le monde n'a pas en permanence l'étoffe d'une héroïne. D'autres fois, au contraire, c'est facile. C'est le cas ici. Quel est le « risque » de ne pas collaborer, d'envoyer promener les syndicats et le système qu'ils soutiennent ? Avouons qu'il n'est pas bien grand : un emploi du temps « pourri », sur quatre ou cinq jours... Est-ce si grave ? Sans compter qu'on peut se battre, à la base, pour l'égalité de traitement de tous les enseignants, qu'ils soient syndiqués ou pas. Une véritable façon de faire du « syndicalisme » au quotidien !

LA DIFFERENCE EST LA

On nous demande souvent quelle est notre différence avec les Vignoles. Vu de l'extérieur, les choses se ressemblent tant ! Bien sûr, il

y a les mots, les concepts. Ils ont leur importance. Un compagnon les résume dans le texte intitulé « CNT-AIT, qui sommes-nous ? » (page 20).

Mais au-delà des mots, c'est souvent de l'observation des « petites choses » (qui ne sont petites que parce que, tellement permanentes, on finit par ne plus y faire attention) que les différences émergent. En voici une : pour un révolutionnaire, il est essentiel de ne pas renforcer les ennemis de la révolution. C'est une évidence.

Or ces syndicats institutionnels (SGEN, SNES,...) sont totalement contre une révolution anarchiste (si vous en doutez, posez leur la question !). En permettant à ses propres adhérents, par la double appartenance, d'apporter leur soutien matériel (financier) et même militant à ces syndicats institutionnels, les Vignoles contribuent à renforcer ce que, s'ils avaient une once de logique et d'honnêteté, ils devraient chercher à détruire.

Popaul

EPILOGUE

Son chèque a été retourné à Corinne, avec cet article.

_1.- Le prénom a été changé. _2.- SGEN : Syndicat général de l'éducation nationale. _3.- SNES : Syndicat national des enseignants du second degré, SE : Syndicat des enseignants. _4.- Le prof de base du second degré (certifié, PLP) doit 18 heures d'enseignement par semaine (un agrégé 15). L'élaboration de l'emploi du temps est une des armes de l'administration : un agrégé bien vu peut faire ses 15 heures sur deux jours (par ex : 8 heures le mardi, 7 le jeudi, et, hop, la semaine est finie – exemple vu), un prof que l'on veut « empoisonner » peut très bien hériter par exemple de deux heures en début de matin tous les jours et de deux heures en fin d'après-midi quatre jours par semaine... Avant les grandes vacances, les profs sont appelés à faire leurs « vœux ». L'administration jongle avec. Quant à l'intérêt des élèves, au rythme scolaire qui leur est imposé, c'est peu de dire que tout le monde s'en balance. Les syndicats font de l'emploi du temps (et des mutations) leur argument majeur de recrutement et leurs

Que faire ?

Le réseau fédéral de la CNT-AIT offre de nombreuses possibilités d'activités pour l'anarchosyndicalisme. De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins.

Nous rencontrer, nous écrire

- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes

- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers.

- Dans le Gers, *Anarchosyndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés. Pour prendre contact avec la cnt-ait : sia32@no-log.org

- Quercy-Rouergue, autres départements de Midi-Pyrénées : écrire au journal qui transmettra.

- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Permanences le samedi à partir de 15h.

- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche

au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).

- Paris : CNT-AIT, 108 rue Damrémont 75018.

Adresse mail : contact@cnt-ait.info

Tables de presses régulières dans les XIX et XVIIIème arrondissement.

- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.

- Chalons-sur-Saône : CNT-AIT, Maison des syndicats, 2, rue du Parc 71100.

- Lille : nous contacter à : cnt.ait.lille@no-log.org

- St nazaire : écrire au journal.

- Dans l'Yonne CNT-AIT : <http://gasycntait89.overblog.com> ou s'adresser à la CNT-AIT de Paris qui transmettra.

- Clermont-Ferrand cntait63@gmail.com

2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand

Et aussi

- S'abonner à la liste de diffusion internet :

<http://liste.cnt-ait.info>
Elle vous permet de rester au courant et en liaison avec nous. C'est gratuit.

- Tchatcher sur le forum de la CNT-AIT de Caen <http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/>

- Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : AnarSonore.free.fr

- Enrichir AnarSonore en enregistrant de nouveaux textes (classiques, articles...)

- Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal par mail à redaction.journal@orange.fr ou à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.

- Diffuser le bulletin *Un autre futur*. Il paraît bimestriellement en alternance. Destiné à une diffusion plus massive, il publie essentiellement des articles courts et plus accessibles à un lecteur non militant. Vous pouvez vous le procurer à prix coûtant pour le diffuser autour de vous (écrire à Toulouse)

Débatte

Le vendredi 21 janvier 2011 à 20 heures autour d'un vin chaud au 3 rue Saint-Jean, 31000 Toulouse, afin de se réapproprier notre histoire (voir article « Tirons les rois »)

Pour bien recevoir votre journal

La dégradation constante des conditions de travail à « La Poste » n'est pas sans conséquences sur la diffusion de notre journal.

Des journaux qui, depuis des années, parvenaient sans difficulté à leurs destinataires nous reviennent maintenant avec la mention « adresse incomplète » (parce qu'il manque par exemple un n° de boîte, d'escalier...).

Pour continuer à recevoir régulièrement ce journal, vérifiez la bande d'expédition. Signalez-nous au plus tôt tout complément d'adresse, toute erreur qu'il conviendrait de rectifier.

Prévenez-nous si vous ne recevez pas votre exemplaire tous les deux mois

Merci à tous.

Communiqué

Le 30 juillet à Grenoble, Sarkozy prononce un discours. A partir d'un fait divers, il s'en prend, entre autres, aux ouvriers étrangers, à leurs enfants, à leurs lieux de vie, à leur droits. Il attaque les Roms et les Gitans, il attaque les sans-papiers, il attaque les pauvres. Il crée une nouvelle catégorie juridique : "les français d'origine étrangère"; Les effets de ce discours ne tardent pas à se faire sentir : Des centaines de Roms sont traités comme des sous-hommes : leurs logements de fortune sont détruits, ils sont expulsés. La police et la gendarmerie sont utilisées comme une force de guerre : à Lyon par exemple, pendant des manifs sur les retraites, des gens ont été gazés et matraqués sans aucune raison. Les policiers ne cherchent plus à maîtriser et arrêter, ils frappent de suite, gazent, tirent : le 29 novembre, un homme, ouvrier sans-papier, tente de fuir la police car il ne veut pas être expulsé et voir sa vie de travail réduite à zéro : il est gazé, tazérisé et meurt asphyxié. D'autres personnes sont tuées (Marseille) ou blessées. Dans le cas de MAMADOU MAREGA, celui que la police et la presse ont appelé pendant plusieurs jours "le Malien", la loi lui avait enlevé toute existence juridique : le seul statut qui lui était reconnu était un statut administratif et policier : celui d'expulsable. Il n'a pas eu de nom pendant plusieurs jours. Sa mort ou plutôt son meurtre, justifié par le gouvernement, vient confirmer cette atrocité : il n'existait déjà plus aux yeux des policiers venus l'arrêter. Si on accepte que la loi raye l'existence juridique d'une personne, on permet que la police raye sa vie.. C'est pourquoi nous appelons à une Assemblée, Place du Capitole, le samedi 8 janvier, 15 heures.

Gens d'ici...(résumé par la Rédaction)

CNT-AIT, qui sommes nous ?

La Confédération Nationale du Travail (créée à Paris en 1946) est la section française de l'Association Internationale des Travailleurs fondée en 1922-23, en opposition aux Internationales dites d'Amsterdam (réformiste) et de Moscou (bolchevique). La CNT-AIT est une organisation se référant à l'anarchosyndicalisme qui trouve son origine dans le mouvement ouvrier révolutionnaire et son affirmation de la lutte des classes (l'antagonisme irréconciliable entre le Travail et le Capital).

Dans sa théorie et sa pratique, l'anarchosyndicalisme se veut globaliste ; il pose comme principe directeur l'interaction et l'interpénétration entre eux des phénomènes économiques, politiques et sociaux. Ces phénomènes sont liés et ne résultent que de la seule praxis des Hommes qui font l'Histoire.

L'anarchosyndicalisme est antiétatique car la fonction de l'État est de maintenir la domination d'une classe sociale sur une autre classe, actuellement celle des nantis (bourgeois, capitalistes, rentiers, patrons, bureaucrates et technocrates...) sur la classe des exploités ; a contrario les zéloteurs de l'État pensent qu'il est la garantie suprême de l'intérêt général, il serait même indépassable. L'État est par nature coercitif et dispose d'appareils répressifs (justice, police, armée) et idéologiques (partis politiques, syndicats-réformistes, médias, école, organismes culturels et sportifs...), tous ces appareils nous encadrent du berceau à la tombe : « la vie est un enjeu politique » (biopolitique). L'État est devenu hypertrophié et il n'a guère besoin pour le moment de recourir à une violence physique massive, vu la soumission à son ordre.

L'anarchosyndicalisme est antiparlementariste (Sénat, Assemblée Nationale, collectivités territoriales, comités d'entreprises et autres organismes) et prétend que le fondement d'une véritable démocratie ne saurait être ni la délégation de pouvoir, ni l'artifice du vote majoritaire. D'autre part, le parlementarisme et sa machinerie institutionnelle sont également le lieu de la collaboration de classe : être soi-disant un partenaire du dialogue social auprès des nantis. Cette machinerie institutionnelle possède la capacité de se détacher et de s'autonomiser du reste de la société, en se pérennisant par un recrutement dans les hautes écoles, contribuant par là même au népotisme – cette machinerie institutionnelle glorifie la domination avec l'alibi de sa légitimité.

L'anarchosyndicalisme est anticapitaliste. Dans le mode de production capitaliste, nous sommes réduits à l'état de marchandise et subissons l'exploitation : nous sommes obligés de vendre notre force de travail pour assurer la satisfaction de nos besoins fondamentaux. En effet, les capitalistes, détenant les moyens de production, tirent de notre travail (non rémunéré ou « surtravail ») la plus-value, dont la finalité est de valoriser le capital et d'accroître le profit, le capital s'accumulant toujours au détriment de la classe des exploités : la contrepartie est chômage, précarité, maladies, misère, famine, guerre, désastres économiques... Certes, les capitalistes octroient des miettes pour que nous nous abrutissions dans le divertissement (le spectacle, si l'on préfère) et l'opium de la consommation à crédit (souple ayant permis de maintenir le système jusqu'à ce jour). L'anarchosyndicalisme vise l'abolition de l'État, du parlementarisme et du capitalisme pour leur substituer une société des égaux où le triomphe du « communisme libre » (rien à voir avec le fascisme rouge de l'URSS et son capitalisme d'État). Au nom de la justice sociale, le communisme libre repose sur cette théorie de la répartition égalitaire de toutes les richesses produites pour les besoins de la communauté, dans le cadre d'une démocratie directe.

L'anarchosyndicalisme défend la mise en place des « conseils », dont l'idée émane de la Première Internationale notamment de son aile bakouniniste (et fut mise en pratique pendant le soulèvement parisien de 1871) : ils seraient les organes d'une fédération des communes libres et autonomes à une échelle mondiale. Par conséquent, l'anarchosyndicalisme rejette toutes les frontières politiques et nationales arbitrairement fixées des États-nations : il affirme l'universalisme libertaire. L'anarcho-syndicalisme se défie des luttes de libération nationale et régionale, n'y voyant que le champ clos des rivalités entre les nantis qui s'affrontent pour assurer l'expansion de leurs privilèges respectifs. Les nationalismes ne font qu'illustrer les contradictions dans lesquelles sont confrontés les nantis. En même temps, nationalisme et régionalisme servent d'arme pour annihiler la conscience des intérêts de classe des exploités et des opprimés. Pour ce faire, l'anarchosyndicalisme promeut au quotidien l'action directe : c'est-à-dire agir par et pour soi-même, « sans Dieu, ni Maître ». L'action directe est donc l'acquisition d'une éducation pour acquérir son autonomie. L'action directe forge une trempe d'hommes et de femmes sachant défendre leurs intérêts de classe. Ces hommes et ces femmes structurent « la résistance populaire autonome », comme phase dynamique d'une grève générale pouvant établir le communisme libre.

Paul-Anton, Caen

« Nous allons recevoir le monde en héritage. La bourgeoisie peut bien faire sauter et démolir son monde à elle avant de quitter la scène de l'Histoire. Nous portons un monde nouveau dans nos cœurs. »

Buenaventura Durruti